

## Conditions générales de vente Valides à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019

### 1. Objet et application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (CGV ci-après) règlent la relation entre la société Gubag & Brisole AG GB ci-après) et la cliente/le client (client ci-après) Ces CGV font partie intégrante de chaque commande entre GB et le client.

### 2. Offres, disponibilité et conclusion de contrat

Les prix indiqués dans nos offres et les confirmations de commande sont fondamentalement contraignants et s'appliquent uniquement aux clients professionnels disposant d'une autorisation d'achat correspondante (pas de ventes aux particuliers). Malgré la plus grande attention, les différences de stocks dus à des cassures ou autres dommages ne sont pas entièrement exclues. En raison d'une grande demande, les produits peuvent être rapidement épuisés. GB décline toute responsabilité en cas de produits non disponibles ou d'indications de prix erronées.

Nos offres sont sans engagement et non contractuelles. Les contrats sont valides exclusivement après notre confirmation écrite ou au plus tard lors de la livraison.

Concernant les marchandises spécialement fabriquées ou acquises pour l'acheteur, la résiliation du contrat et la reprise de marchandises déjà commandées ou livrées est généralement exclue.

Les commandes passées sont des commandes fermes. Une annulation n'est possible qu'avec notre accord écrit.

### La valeur de commande minimale s'élève

- à CHF 300.- pour les premières commande

- à CHF 100.- pour les commandes suivantes

Si ce montant n'est pas atteint, un supplément de CHF 10.- sera facturé.

- Pour les commandes internationales, le montant de commande minimale est déterminé après accord.

### 3. Droit à la résolution du contrat

Le droit à la résiliation des obligations de livraison nous revient lorsque l'acheteur ne respecte pas ses obligations de paiement ou en cas de doutes justifiés quant à la solvabilité du client.

### 4. Livraison

Les délais de livraison sont indiqués sans engagement dans la mesure où aucune date fixe n'a été confirmée par écrit (consultez les tarifs indiqués ci-dessous à ce sujet). En cas de retard de livraison de nos fournisseurs, nous sommes libérés de notre obligation de livraison et le client ne peut pas réclamer de dommages et intérêts. La livraison a lieu sous réserve que le vendeur soit lui-même livré à temps et correctement. En cas de livraisons partielles (lorsque celle-ci semble être avantageuse pour une exécution rapide), ces dernières doivent être règlementées dans le cadre de nos conditions de paiement.

### Les conditions de livraison suivantes s'appliquent :

Livraison fixe avant 8h00 souhaitée par le client	CHF 160.-
Livraison fixe avant 10 h 00 souhaitée par le client	CHF 100.-
Avis téléphonique souhaité	CHF 10.-

Valeur de commande jusqu'à CHF 1'000.- Nous facturons les frais de port et d'emballage

- par colis CHF 14.-

- Prix par palette CHF 95.-

- ½ palette CHF 65.-

### Nous ne facturons pas de frais de livraison pour les commandes à partir de CHF 1'000.-

Les marchandises spéciales (meubles, bougies, lanternes, miroirs, etc.) qui nécessitent un emballage spécial en raison de leur fragilité sont facturées par palette.

La société GB détermine le type de transport. Les frais supplémentaires pour les types de livraison différents souhaités par le client, par ex. les livraisons par Post Express, sont à la charge du client. Ces derniers sont facturés séparément. La livraison peut être retirée dans nos locaux d'entreposage sur demande préalable.

### 5. Expédition

Les articles en stock sont généralement livrés dans un délai de 2 à 4 jours ouvrés ou mis à disposition pour le retrait. Les retards de livraison justifiés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations ni justifier une résiliation de contrat. L'expédition est toujours effectuée sur facture et aux risques du client. Sauf mention contraire, GB est libre de choisir les voies et les moyens de livraison. La même chose s'applique à l'emballage qui est réalisé en fonction de la technique de transport et de la politique environnementale. Veuillez contrôler l'absence de dégâts, l'intégralité et la conformité toutes les livraisons de marchandises immédiatement lors de la réception.

### 6. Garantie réclamations / contestations

Toute contestation concernant la marchandise doit être remise sous forme écrite à GB dans un délai de 8 jours après la réception. Le formulaire de contestation correspondant est fourni lors de la livraison. Il est également possible de le télécharger sur notre site Internet ou de le commander par téléphone. En cas de contestation justifiée, GB décide si la marchandise doit être restituée et remplacée gratuitement ou bien si le prix facturée doit être remboursé ou réduit. Les restitutions sont possibles uniquement avec notre accord préalable et franco de port.

## Conditions générales de vente Valides à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019

Les envois en port dû ne sont pas acceptés. Les dommages dus au transport doivent être signalés immédiatement à la poste et à l'expéditeur. Toutes les marchandises à restituer doivent l'être dans leur emballage d'origine et sans étiquette de prix. Les restitutions doivent être organisées préalablement par téléphone avec le service commercial de la GB et documentées à l'aide du formulaire "Contestation/réclamation" dûment rempli.

Les demandes de garantie sont possibles uniquement lorsque la qualité, la finition et l'exécution de la marchandise excèdent les tolérances habituelles dans la branche et le commerce. Les différences en termes de nuances de couleur et de qualité des matériaux ou encore de couleurs d'impression, ne peuvent être considérées comme des défauts. Si légalement autorisé, toute autre demande de garantie est exclue. Le client ainsi que chaque utilisateur ou consommateur des produits de la société GB doit s'assurer au préalable de leur caractère approprié à l'usage prévu. Il assume expressément tous les risques liés à l'aptitude et à l'utilisation du produit et est le seul responsable pour tous les dommages inhérents. GB décline formellement toute responsabilité concernant ces risques.

### **Circonstances particulières :**

Les demandes d'indemnisation suite à un retard de livraison de la part de GB sont absolument exclues.

### **7. Prix et paiements**

Nos prix s'entendent nets, en Francs suisses et hors taxe sur la valeur ajoutée. GB est en droit de modifier les tarifs et les frais de livraison ainsi que de résilier le contrat en cas d'erreurs d'écriture, d'impression ou de calcul. La livraison est principalement réalisée sur bon de livraison/facture. GB se réserve le droit de vérifier la solvabilité du client et si besoin, de livrer la marchandise uniquement contre remboursement, paiement en espèce ou contre paiement anticipé. Les prix indiqués dans la boutique en ligne/catalogue/documents de commande sont sans engagement et peuvent être modifiés sans avis préalable vis-à-vis de la clientèle en fonction de la situation du marché et du prix d'acquisition. La marchandise est toujours achetée au tarif en vigueur au jour de la commande.

### **Conditions de paiement :**

30 jours nets à compter de la date de facturation.

### **8. Mises en demeure**

En cas de non paiement, un extrait de compte est envoyé en tant que rappel de paiement. S'ensuit une 1<sup>er</sup> mise en demeure. Une poursuite est engagée après la 2<sup>er</sup> mise en demeure. Une taxe de CHF 20.- est facturée pour la 1<sup>er</sup> et la 2<sup>er</sup> mise en demeure.

### **9. Réserve de propriété**

La marchandise livrée reste la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix d'achat et au remboursement de toutes les créances liées à la relation commerciale. Cela s'applique également lorsque l'acheteur effectue les paiements pour des créances spécifiées en particulier. La suspension de créances particulières sur une facture en cours ou le solde du compte et son acceptation n'annule pas la réserve de propriété.

Les créances de l'acheteur sur la revente de la marchandise sous réserve dont déjà cédées au vendeur. Elles font office de garantie pour la même étendue que la marchandise sous réserve. Si la marchandise sous réserve est vendue par le vendeur avec d'autres marchandises non fournies par l'acheteur, la créance de la revente est cédée proportionnellement au montant de la facture de la marchandise du vendeur.

### **10. Droits de propriété**

Les échantillons produits selon les croquis du vendeur ou les dessins ne doivent en aucun cas être mis à la disposition de tiers et notamment de concurrents. Le destinataire des échantillons est responsable de tous les inconvénients résultant de l'utilisation des échantillons par une personne non autorisée.

### **11. Limitation de responsabilité générale**

Les demandes de dommages et intérêts de toute sorte, par exemple en raison d'un retard, de l'impossibilité de fournir la prestation, de violation du contrat de notre part lors de la conclusion du contrat et d'actes non autorisés, sont exclues dans la mesure où les dommages n'ont pas été provoqués de notre fait ou par négligence. La non-responsabilité s'applique de la même manière à nos auxiliaires d'exécution sous responsabilité. Indépendamment de leur motif juridique, toutes les demandes de dommages et intérêts de la part du client ne concernant pas directement la marchandise livrée, en particulier en raison de pannes de production, de pertes d'utilité, de manques à gagner, d'interruptions d'exploitation, de même que pour tout autre dommage direct, indirect ou induit, sont exclues. En outre, nous déclinons toute responsabilité pour les préposés de GB. La société GB assume au maximum la valeur de la marchandise pour les dommages dont elle est responsable.

### **12. Protection des données**

Lors de la collecte, du traitement et de l'utilisation de données personnelles ou relatives à la société, nous conformons que nous utilisons ces informations uniquement en interne et qu'elles ne sont pas mises à la disposition de tiers.

### **13. Lieu d'exécution, compétence judiciaire**

L'intégralité de la relation commerciale est soumise au Droit suisse en vigueur et ce, même lorsque la livraison est effectuée par une entreprise de livraison étrangère directement liée au vendeur.

**La compétence judiciaire est Berne**

Burgdorf, le 16. septembre 2019